



CNEMa

conférence nationale
des enseignants en maïeutique

Le 9 novembre 2013

Bonjour à toutes et à tous,

Cette Newsletter, la deuxième de l'année, marque un tournant historique de notre profession et de notre association.

La CNEMa s'est engagée depuis plusieurs années auprès de l'ONSSF, du CNSF, de l'ANSFC, de la CFTC et de l'ANESF pour composer un collectif des sages-femmes, visant à défendre notre profession dans ses différents modes d'exercice comme profession médicale de premier recours dans le champ de la santé gènesique des femmes et dans celui de la périnatalité. A ces fins, nous défendons l'intégration universitaire autonome et indépendante de notre formation tout comme le statut de praticien médical hospitalier nous permettant d'accéder à un vrai grade hospitalo-universitaire.

Nous n'avons eu de cesse au cours des mois précédents d'alerter à de multiples reprises les instances décideuses : ARF (Association des Régions de France), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Santé. Pour préparer les événements du jeudi, le collectif a rencontré 16 députés de l'opposition et de la majorité à l'Assemblée Nationale, le 16 novembre.

D'invisibles et muets, nous sommes devenus le 7 novembre 2013, acteurs de notre avenir : **après 3 semaines de grève, 6000 étudiants sages-femmes et sages-femmes, venues de toute la France, ont manifesté dans les rues de Paris !**

A cette occasion, le Collectif des sages-femmes a été reçu par Madame la ministre de la Santé.

Elle a tenu à nous rassurer : nous aurons notre place dans la stratégie nationale de la santé !

Elle nous reconnaît comme professionnels médicaux de 1^{er} recours et propose une réflexion dans le cadre d'un groupe de travail pour définir la place de la sage-femme 1^{er} recours quel que soit son mode d'exercice.

Ce groupe de travail mènera également une réflexion sur les sages-femmes hospitalières et leur « statut de professionnel médical à l'hôpital ».

Le Collectif est satisfait de voir que la ministre a entendu cette revendication forte de la profession : sage-femme 1^{er} recours en santé des femmes !

Le 8 novembre à la maternité de Poissy, la Ministre a annoncé la programmation de la première réunion de travail le 19 novembre 2013, en présence de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Afin de conserver toute vigilance, le collectif des sages-femmes réuni en Assemblée Générale à la suite de la réunion a voté le maintien de la grève.

Les sages-femmes, salariées et libérales, resteront donc mobilisées partout en France.

Comme nous l'avions espéré au début de cette année : 2013 nous apporte son lot de révolutions. Alors, n'oublions pas de rester unis car c'est ENSEMBLE que nous serons prêts à relever les défis dès le 19 novembre 2013, tout comme nous l'avons fait lors de cette journée historique !

Les membres du bureau de la CNEMa